

Résistances - Il y a 70 ans, la Naqba, crime ignoré

Ces jours-ci est commémorée la création de l'État d'Israël, proclamée il y a 70 ans, le 14 mai 1948. Au même moment, les Palestiniens se souviennent de la Naqba, la catastrophe, comme l'ont fait, ces dernières semaines, les habitants de Gaza en organisant aux frontières de leur territoire des marches de protestation pour rappeler leur droit au retour. Bilan : une trentaine de morts et quelque 2000 blessés.

Le correspondant du journal *Le Monde* écrit le 18 avril que la Naqba fut « l'exode » de centaines de milliers de Palestiniens au moment de la création d'Israël. Un simple exode ? La vérité est qu'au cours des années 1947 et 1948, quelque 750 000 Palestiniens ont été expulsés du territoire d'Israël, chassés de leurs maisons, de leurs villages et de leurs villes. Seuls 150 000 Palestiniens ont pu rester. Ils ont dû fuir sous la menace de la violence des milices et des forces armées juives et sous l'effet de la terreur créée par les sionistes. 531 villages ont été détruits et onze villes vidées de leurs habitants. La résolution 194(III) adoptée le 11 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies, leur garantit le droit au retour ou du moins une indemnisation à ceux qui ne veulent pas retourner. Une résolution souvent confirmée et renouvelée. Loin de lui réserver la moindre suite, Israël a, au contraire, pris un décret pour s'approprier les biens de tous ces Palestiniens.

Dans son livre, « *Le nettoyage ethnique de la Palestine* », Illan Pappé, un des nouveaux historiens israéliens écrit que la spoliation des Palestiniens par Israël en 1948 est un crime « nié systématiquement » et presque entièrement effacé de la mémoire publique mondiale. Il précise que Ben Gourion a fait élaborer et adopter, le 10 mars 1948, le « plan D » dont le message a été clair : « ils devaient partir ». Des ordres écrits sont alors envoyés partout aux unités sur le terrain pour préparer l'expulsion systématique des Palestiniens de vastes régions du pays.

Ce plan et sa mise en œuvre systématique, souligne-t-il, ont été un cas clair et net de ce « nettoyage ethnique » que le droit international actuel considère comme un « crime contre l'humanité ». Il conclut que « tant qu'Israël n'aura pas reconnu le rôle cardinal qu'il a joué et qu'il continue de jouer dans la spoliation de la nation palestinienne, tant qu'il n'aura pas accepté de tirer les conséquences de cette reconnaissance du nettoyage ethnique, toutes les tentatives pour résoudre le conflit israélo-palestinien seront vouées à l'échec ».

Longtemps, les sionistes ont voulu justifier l'émigration des Juifs et la création de l'État d'Israël en affirmant qu'un peuple sans terre est allé s'établir dans une terre sans peuple. Plus tard, une autre histoire a été inventée selon laquelle les

gouvernements arabes auraient invité les Palestiniens à quitter leur terre afin qu'ensuite, ensemble, ils puissent jeter les Juifs à la mer.

En Israël, une loi a été adoptée qui dénie aux Palestiniens le droit de commémorer la Naqba et ainsi d'honorer leur histoire. Depuis 2009, les écoles arabes n'ont plus le droit d'utiliser le terme « Naqba » dans leur programme.

Qu'en dit l'Europe ? Le 18 avril, le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation à Gaza qui s'occupe certes, des événements violents et de la situation humanitaire désastreuse à Gaza, mais qui ignore complètement le droit au retour des cinq millions de réfugiés palestiniens à Gaza, en Cisjordanie, au Liban, en Syrie et en Jordanie.

Jean Feyder

Ancien Ambassadeur, membre du CPJPO

Le Jeudi du 3 mai 2018